



Place du Champ de foire  
Haras national  
22 400 LAMBALLE

Lamballe, le 06 novembre 2018

Madame, Monsieur,

A la demande des éleveurs, la Région Pays de Loire a souhaité en 2018 acquérir des étalons des races présentes dans sa région. Un percheron et un cob normand ont été achetés et seront mis en location chez les éleveurs pour la saison de monte 2019. Pour la race bretonne, la région Pays de Loire, membre et partenaire financier du GIP cheval breton, a souhaité utiliser la structure pour permettre à ses éleveurs de bénéficier de la génétique collective.

Les éleveurs de la Région Pays de Loire m'ont sollicité pour affecter l'étalon GALANT DE KERJEAN dans la région pour la saison de monte 2019, demande à laquelle j'ai décidé de répondre favorablement.

Par conséquent, l'étalon GALANT DE KERJEAN est retiré des propositions de location qui doivent être faites au GIP cheval breton pour le 12 novembre prochain.

Recevez, madame, monsieur, mes sincères salutations.

**Le Président**  
**Alain LE QUELLEC**

